

Le quatrième élément de mon ordonnance est d'exiger en droit advenant la rupture des négociations faute d'accord, que l'état des négociations au moment du désaccord soit révélé en détail au public par les journaux dans un communiqué officiel signé par le tribunal de négociation de la Fonction publique, les négociateurs de la direction et ceux des employés. Ainsi, les offres et les réclamations, avec les chiffres correspondants pour le secteur industriel comparable, seraient portés à la connaissance du véritable employeur, le grand public. Le véritable employeur sera donc en mesure à ce moment-là d'exercer des pressions sur la partie la plus récalcitrante aux négociations, que ce soit celle qui est trop mesquine ou l'autre, trop exigeante.

Le fonctionnaire saura de cette façon ce qu'attend de lui son véritable employeur, le grand public, et il se rappellera qu'il en fait lui-même partie et qu'il veut et paie lui aussi ce service. La population entière doit être amenée à s'unir, et je pense que c'est une façon d'y arriver. En créant un tribunal des négociations de l'intérêt public qui soit le forum où doivent se tenir les négociations, nous écartons le gouvernement, représenté par le Conseil du Trésor, du processus de la négociation et le remplaçons par des représentants du grand public, le véritable employeur. Ce tribunal devrait relever directement du Parlement, non du gouvernement. Il devrait être constitué par le Parlement, non par le gouvernement.

Enfin, en prévoyant une unité de négociation démocratiquement constituée pour les employés et une unité de négociation représentative de la direction, nous avons face à face tous les éléments qui devront se conformer à l'issue des négociations. Il s'agit ici d'un changement important et fondamental de l'ensemble du processus de la négociation.

Je recommande ces propositions aux députés. Nous voulons tous la meilleure Fonction publique possible dans notre pays, à la fois sur le plan du talent, des aptitudes, de la compétence et du rendement et nous sommes disposés à payer le prix qu'il faut. La seule façon à mon sens, d'y parvenir à coup sûr, c'est de modifier la loi actuelle, d'en supprimer les anomalies et de remplacer les pratiques et méthodes qui se sont révélées mauvaises ou inappropriées par d'autres, qui soient valables, pratiques, raisonnables et solides. Je crois vous avoir présenté justement, dans les grandes lignes, une solution de rechange.

M. F. A. Philbrook (Halton): Monsieur l'Orateur, je vous remercie de m'avoir fourni l'occasion de prononcer mon premier discours important à la Chambre des communes du Canada...

Des voix: Bravo!

M. Philbrook: ... le premier, je pense, fait par un Philbrook—et de représenter ici les habitants de Halton, circonscription très belle et très prospère. Ce qui touche encore de plus près à ce débat essentiel sur le budget, c'est que cette circonscription comprend bien des entreprises canadiennes de toute taille et de tout genre; nous en sommes très fiers et nous nous y intéressons beaucoup.

D'une manière générale, mes commettants me disent qu'ils veulent que nous ne nous bornions pas à établir un nouveau budget mais que nous édifions une société ordonnée, pacifique et prospère. Ils s'attendent à ce que leurs représentants élus encouragent trois éléments: premièrement, le respect traditionnel de l'ordre public; deuxièmement, un gouvernement raisonnable, conscient de ses responsabilités et qui offre de bons services publics; et troisièmement, une économie saine, basée sur l'égalité des

Budget—M. Philbrook

droits pour les commerçants, les travailleurs et les consommateurs.

Je constate que les Canadiens, tout en faisant preuve de patience et de modération, s'intéressent davantage à ces objectifs primordiaux qu'ils se font fort de critiquer. Ils tiennent à ce que nous préservions les meilleurs éléments de la société canadienne et commencent à avoir des idées fermes sur les mesures à prendre pour atteindre ce but.

La présentation du budget fédéral n'est pas simplement le temps de la réaffectation des crédits. C'est encore une fois le temps de songer sérieusement à la voie vers laquelle nous nous dirigeons et de tenter de nous orienter.

Certes nous sommes tous fiers et heureux d'être Canadiens, quelle que soit la situation. Après sept années de travail et de déplacements en Inde, au Pakistan et dans d'autres pays, ma famille et moi-même ressentons plus que jamais ce sentiment. Mais de temps à autre, la situation évolue et il faut s'y adapter. La roue tourne, surtout dans un pays libre.

La roue a tourné récemment après de nombreuses bonnes années, tant au Canada que dans le reste du monde. Peut-être n'est-il pas facile de l'admettre, surtout pour les Canadiens trop jeunes pour se rappeler autre chose que l'expansion et la prospérité. Mais nous devons l'accepter. Il est donc temps aussi de revenir aux éléments fondamentaux et de savoir précisément où nous allons. Il est temps que nous fissions preuve du meilleur leadership, du plus clair et du plus décisif, et c'est le leadership libéral.

● (2040)

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

M. Philbrook: J'ai remarqué que l'opposition a fait preuve de peu de restriction volontaire.

Les Canadiens s'efforcent depuis longtemps d'atteindre un équilibre entre la justice sociale et la puissance économique. Durant les bons moments, nous avons réussi à créer l'un des meilleurs systèmes de justice sociale au monde, et nous devons maintenant concentrer nos efforts sur l'économie et nous assurer qu'elle reste aussi forte et aussi saine que possible, tant au Canada qu'à l'étranger. Dans une société libérale, démocratique, de libre entreprise comme la nôtre, cela signifie s'occuper du monde des affaires et de l'industrie, s'occuper des gens qui produisent les richesses qui soutiennent tous nos programmes, nos emplois et nos revenus. Il faut maintenir un sain climat d'encouragement, surtout pour les entreprises appartenant à des intérêts canadiens, tant les petites indépendantes que les multinationales canadiennes naissantes. Le ministre des Finances (M. Turner) a remarquablement réussi ces dernières années à stimuler l'économie grâce à des réductions d'impôt sur le revenu des sociétés.

Il y a bien des choses dont nous pourrions discuter au sujet du budget ou de l'économie, et j'aimerais d'abord parler des relations de travail actuelles entre le gouvernement, les entreprises et les syndicats, les trois groupes les plus puissants de notre système. Les entreprises se rendent compte que le gouvernement assume le fardeau de certaines responsabilités spéciales dans notre système, mais elles s'attendent à juste titre qu'il fasse le nécessaire. Dans le monde des affaires et de l'industrie, les principes de bonne gestion veulent que les programmes facultatifs soient réduits au maximum durant les années difficiles et étendus durant les bonnes années. Il en était du moins